



Globale

LA SOLUTION LA PLUS COMPLÈTE POUR MIEUX GÉRER VOTRE POSTE CLIENTS

- Un suivi permanent des clients et prospects en France et à l'étranger.
- Un recouvrement performant des impayés.
- Une indemnisation importante de vos pertes de créances.
- Une prime calculée en fonction des caractéristiques de votre entreprise.
- Un accès aux services d'AXA Assurcredit par Internet.
- La consultation d'informations juridiques et financières sur les entreprises françaises.
- Un système modulable de garantie à votre main.

AXA ASSURCREDIT : UN EXPERT DE L'ASSURANCE-CRÉDIT À VOTRE SERVICE

Pour souscrire un contrat "GLOBALE", adressez-vous à votre assureur conseil ou directement à :

AXA Assurcredit
26, rue Drouot 75458 Paris cedex 09
Tél : 01 56 35 43 27 / 53 29
Fax : 01 56 35 42 40

Principales caractéristiques du Contrat GLOBALE

■ À qui s'adresse le contrat	Aux PME-PMI qui réalisent plus de 500 000 € de CA annuel.
■ Ce qui est garanti	Le risque commercial de crédit à court terme. Les pertes de créances, relatives à des ventes à court terme de marchandises ou prestations de services, subies du fait de l'insolvabilité constatée (règlement judiciaire, liquidation judiciaire ou arrangement amiable prévoyant l'abandon d'une partie de la créance) ou de l'insolvabilité présumée (qui résulte d'un défaut de paiement prolongé de l'acheteur au terme d'un délai de carence).
■ Étendue géographique de la garantie	France continentale, Dom-Tom, et principaux pays de l'O.C.D.E.
■ Ce qui est exclu de la garantie	Les ventes payées avant livraison. Les ventes aux particuliers, aux administrations et aux acheteurs ne relevant que de tribunaux administratifs. Les ventes à des sociétés liées à l'assuré par des actionnaires ou des intérêts communs. Les pertes de change et celles qui résultent de risques politiques ou catastrophiques.
■ Garantie des crédits	Une garantie modulable : - crédits Non-Dénomés (ND) : dans la limite d'un montant déterminé à la signature du contrat, l'assuré est garanti pour ses ventes sans avoir à interroger AXA Assurcredit, - crédits Non-Dénomés Surveillés (NDS) : dans la limite du même montant que ci-dessus, l'assuré est garanti avec un % supérieur, s'il obtient d'AXA Assurcredit un accord préalable dans le cadre d'une procédure simplifiée, - crédits Dénomés (D) : tous les crédits qui excèdent la limite des non-dénomés, sont soumis à AXA Assurcredit qui fixe le montant de la garantie pour chaque acheteur.
■ Connexion Internet	L'assuré dispose d'un accès confidentiel aux services d'AXA Assurcredit par Internet.
■ Informations juridiques et financières sur les entreprises	Lors d'une demande de garantie pour crédit dénomé ou NDS, l'assuré peut accéder à des modules d'informations juridiques et financières, relatifs à l'entreprise concernée.
■ Durée maximum de crédit couverte	Elle est déterminée à la signature du contrat en fonction des usages de l'entreprise et de la profession.
■ Durée maximum de prolongation	Elle est fixée à un nombre de jours variable après l'échéance initiale de la facture pour permettre à l'assuré d'accorder à ses clients des prorogations d'échéance.
■ Déclaration contentieuse	Dans les 15 jours qui suivent l'échéance du délai maximum de prolongation ou dans les 8 jours de la connaissance du dépôt de bilan de l'acheteur.
■ Pourcentage de garantie	Jusqu'à 85 % du montant HT de la créance.
■ Recouvrement des créances	Par l'assureur, sur demande d'intervention adressée par l'assuré.
■ Délai de règlement des sinistres	Après expiration d'un délai contractuel de 5 mois pour les crédits Dénomés, NDS, ND. Ce délai est réduit à trois mois pour les petites créances. À l'export des délais de 5 à 12 mois selon les pays.
■ Prime	Elle résulte d'un taux exprimé en "pour mille" applicable au chiffre d'affaires assurable. Elle est déterminée pour chaque entreprise en fonction de ses caractéristiques propres. Il est prévu un minimum annuel de prime qui est payable en 4 règlements trimestriels.
■ Durée du contrat	2 ans pour la première période d'assurance, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction.